



MASON GRAPHITE INC.

**Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018**

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

Le présent rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels (« Rapport de gestion ») de Mason Graphite Inc. (« nous », « notre », « nos », « Mason Graphite », « Compagnie », « LLG » ou la « Société ») concerne les états financiers intermédiaires résumés non audités pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018 (« États financiers »). Sauf indication contraire, le présent Rapport de gestion fait état de nos activités jusqu'au 27 mai 2019. Les États financiers de la Société, y compris les chiffres comparatifs, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« NIIF ou IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ou CNCI »). La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers IFRS, y compris les chiffres comparatifs.

Consentement de personnes qualifiées

Jean L'Heureux, ing., M. Ing., Vice-président exécutif, développement du procédé pour Mason Graphite, et une Personne qualifiée tel que défini par le Règlement 43-101, pour Mason Graphite, était responsable de la vérification des données scientifiques et techniques présentées dans ce rapport de gestion et l'a lu et approuvé.

Sauf indication contraire, les montants présentés dans le présent rapport sont en dollars canadiens. Des renseignements complémentaires, notamment nos communiqués de presse, ont été déposés électroniquement à l'aide du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »). On peut les consulter sur la page de notre profil à www.sedar.com.

AVERTISSEMENT EN MATIÈRE D'ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent Rapport de gestion contient des « renseignements prospectifs », notamment, mais sans s'y limiter, des énoncés relatifs aux cibles à atteindre pour réussir la mise en valeur du projet du Lac Guéret, à l'obtention du financement, aux résultats financiers futurs ou à la performance d'exploitation à venir de la Société et de ses projets, aux cours futurs du graphite et aux rapports futurs entre l'offre et la demande en graphite, aux estimations des réserves et ressources de minerai et à la réalisation de ces estimations, aux calendriers et projections de la production à venir, aux coûts de production, aux dépenses d'investissement, d'exploitation et de prospection, aux calendriers de mise en valeur de gisements nouveaux ou existants et aux frais s'y rapportant, aux calendriers des travaux de prospection futurs et aux frais s'y rapportant, aux besoins de fonds supplémentaires, au fait que la direction estime que la Société disposera de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations et de ses engagements au cours des douze prochains mois, à la réglementation gouvernementale applicable au secteur minier, aux risques d'ordre environnemental, aux dépenses de réclamation, au succès de l'exploitation minière, à l'octroi à la Société des permis nécessaires, aux estimations de rendement économique et au potentiel de croissance. De manière générale, mais pas toujours, on reconnaît les énoncés prospectifs à leur champ lexical : planifier, projeter, prévoir, budgéter, attendre, estimer, tenter, anticiper ou ne pas anticiper, croire, etc., ainsi que tout dérivé nominal, adjectival ou d'autre nature de l'un ou l'autre de ces verbes, quelle que soit la forme (positive ou négative), le mode (indicatif ou conditionnel) ou le temps (présent ou futur) de leur énonciation (p. ex., certains événements, résultats ou mesures peuvent ou pourraient être ou seront entrepris, accomplis ou observés). Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs.

Certains énoncés supposent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus, de sorte que les résultats et réalisations et le rendement réel de la Société, ou les résultats du secteur d'activités, peuvent différer sensiblement des résultats et réalisations et du rendement futurs, exprimés ou avancés dans ces énoncés prospectifs. Malgré l'achèvement d'une étude préliminaire et une étude de faisabilité positive, rien ne peut garantir la mise en production du projet du Lac Guéret. Les facteurs susceptibles d'influer sur les résultats comprennent les résultats réels des activités de mise en valeur, les retards dans l'exécution du projet; l'incapacité à réunir les fonds nécessaires au franchissement des étapes de mise en valeur et d'achèvement du projet, les incertitudes générales d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social, l'évolution des cours des métaux; l'accès à d'autres sources d'approvisionnement en graphite ou à des métaux de remplacement, la récupération réelle du graphite, les conclusions des évaluations économiques, la révision des paramètres du projet à mesure que celui-ci se précise, les dépenses d'investissement à venir de la Société, les variations éventuelles

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

de la teneur en minerai ou des taux de récupération de minerai, le risque que l'usine, l'équipement ou les procédés d'exploitation ne fonctionnent pas comme prévu, les accidents, conflits de travail et autres risques inhérents au secteur minier, l'instabilité politique, les actes de terrorisme, d'insurrection ou de guerre, les retards dans l'obtention de l'aval des pouvoirs publics, dans l'obtention des permis requis ou dans la réalisation des travaux de mise en valeur ou de construction, ainsi que les autres facteurs décrits à la rubrique « *Risque et incertitudes* ». Ces énoncés prospectifs se fondent aussi sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses d'ordre matériel, notamment : l'accès au financement à des taux et selon des modalités acceptables pour la Société, les cours futurs du graphite, l'octroi à la Société des permis nécessaires et la mise en valeur du projet conformément aux attentes de la Société, les cours des devises étrangères, le prix et la disponibilité de l'équipement, le respect des délais convenus de livraison ou prestation des biens et services par toutes les parties liées par contrat, l'obtention en temps opportun du crédit d'impôt courant à recevoir du gouvernement du Québec, la bonne marche, le progrès ou l'aboutissement en temps opportun des négociations contractuelles en cours, et enfin l'absence de tout problème d'ordre géologique ou technique inhabituel. Bien que la Société mette tout en œuvre pour cerner les principaux facteurs pouvant être à l'origine d'écarts importants entre les actions, les événements et les résultats décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient empêcher l'atteinte de ceux qui sont anticipés, estimés ou prévus. Les énoncés prospectifs ici présentés sont établis en date du présent Rapport de gestion. La Société n'assume aucune obligation de les mettre à jour, que ce soit en raison de renseignements nouveaux, d'événements ou de résultats à venir ou autrement, à moins d'y être tenue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Il n'est nullement garanti que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, étant donné que les résultats réels et les événements futurs sont susceptibles de différer considérablement de ceux qui y sont prévus.

Les réserves minérales et les ressources minérales « en-fosse » sont incluses dans le total des ressources minérales mesurées et indiquées de 65,5 Mt ayant une teneur 17,2% Cg (19,0 Mt de ressources mesurées ayant une teneur de 17,9% Cg et 46,5 Mt de ressources indiquées ayant une teneur de 16,9% Cg) ayant été publiées dans le communiqué de presse de la Société daté du 5 décembre 2018. Les réserves minérales sont la source des 25 ans de vie minière de l'étude de faisabilité publiée le 25 Septembre 2015 (amendée le 29 février 2016 et mise à jour le 12 décembre 2018) et ne sont pas incluses dans les ressources minérales « en-fosse » mesurées et indiquées de 58,0 Mt ayant une teneur de 16,3% Cg (ayant une définition de forage équivalente). Le point de référence pour l'estimation des réserves minérales est l'alimentation de l'usine. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales, n'ont pas démontré de viabilité économique et ne sont pas incluses dans la vie de la mine ou dans les résultats économiques de l'étude de faisabilité. L'environnement, les permis, les titres, la fiscalité, l'environnement socio politique, le marketing, ou d'autres questions pertinentes peuvent affecter matériellement l'estimation des ressources minérales. En outre, il ne peut y avoir aucune assurance que les ressources minérales dans une catégorie inférieure peuvent être converties à une catégorie supérieure, ou que les ressources minérales peuvent être converties en réserves minérales.

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET SURVOL

Mason Graphite se consacre au développement du gisement de graphite du Lac Guéret au Québec, au Canada, un gisement dont elle détient 100 % des droits. Ses efforts se concentrent sur le financement et le développement de cette propriété. La Société dispose d'un rapport technique conforme à la Norme canadienne 43-101 pour son estimation des réserves et des ressources minérales et pour une étude de faisabilité sur la propriété du Lac Guéret. Au 30 juin 2017, la direction a déterminé que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du projet du Lac Guéret avaient été établies et que la phase de développement du projet du Lac Guéret a donc commencé.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

A) PROJET DU LAC GUÉRET

Mason Graphite détient 100 % des droits du gisement de graphite du Lac Guéret situé dans la région de la Côte-Nord, dans le nord-est du Québec.

B) INGÉNIERIE, APPROVISIONNEMENT, GESTION DE CONSTRUCTION ET CONSTRUCTION DE LA MINE ET DE L'USINE

Après avoir évalué les modèles habituels de gestion de construction, Mason Graphite a opté pour une approche dite de « propriétaire-constructeur », approche par laquelle la Société gère elle-même la construction via une équipe intégrée. Après avoir reçu le décret (608-2018) du gouvernement du Québec, en vertu duquel le Projet est autorisé, et les progrès réalisés en matière d'ingénierie détaillée et d'approvisionnement, Mason Graphite s'est concentrée sur la mise en place de son équipe de construction.

Compte tenu de l'expérience combinée des membres de la direction dans le domaine du graphite (plus de 60 ans) ainsi que celle de l'équipe de construction, il est clair que la Société est idéalement outillée pour gérer elle-même la construction; cette façon de faire a comme avantages de maintenir le contrôle au sein de la Société tout en renforçant l'esprit d'appartenance de l'équipe au projet. Et depuis sa création, cette implication directe et totale dans le projet a toujours été un des piliers de l'identité de Mason Graphite.

Ingénierie et construction :

BBA Inc., basée à Montréal, Québec, en tant que bureau d'ingénierie principal, appuyée par Soutex Inc. de Québec, Québec (ingénierie des procédés), Groupe TDA Construction Inc. de Baie-Comeau, Québec (ingénierie des chemins forestiers et du camp minier) et WSP, Québec (ingénierie de la mine) ont en grande partie achevé l'ingénierie détaillée des secteurs et disciplines suivants : mine, procédé de concentration, génie civil, béton, structure et mécanique. L'ingénierie des disciplines suivantes est aussi en cours d'avancement : tuyauterie, électricité, instrumentation et automatisation.

Le 12 décembre 2018, Mason Graphite communiquait la finalisation et le dépôt du rapport technique 43-101. La préparation de l'étude a été dirigée par Jean L'Heureux, Ing., M. Ing., Vice-président exécutif, Développement du procédé.

Le déboisement du site minier du Lac Guéret est terminé depuis la mi-décembre 2018.

Les six broyeurs, équipements principaux du procédé de traitement, ont été livrés à Baie-Comeau en février 2019. Les deux filtres-presses ont aussi été livrés à Baie-Comeau.

Ainsi, l'ingénierie des disciplines associées aux bâtiments et infrastructures est avancée à 98% pour le génie civil, à 74% pour le béton, à 65% pour la structure et à 100% pour l'architecture. L'ingénierie associée au procédé, soit la mécanique et la tuyauterie, est avancée à 79%. L'ingénierie pour l'électricité est avancée à 64% alors que celle pour l'automatisation est complétée à 49%, cette dernière discipline étant toujours tributaire des autres disciplines pour avancer.

En avril 2019, Mason Graphite a aussi fait l'acquisition du terrain à Baie-Comeau, par ce fait, la Société devient officiellement un citoyen corporatif de la municipalité.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

C) TRAVAUX RELATIFS AU GRAPHITE NATUREL SPHÉRIQUE ENROBÉ

Les travaux relatifs au développement des différents grades de graphite naturel sphérique enrobé (« GNSE »), couvrant les procédés de purification, de micronisation, de classification, de sphéronisation et d'enrobage, se sont achevés, avec succès, cet automne. Les résultats sont des grades GNSE qui répondent pleinement aux performances requises par les fabricants de batteries Li-ion. Les grades GNSE ont été développés pour répondre spécifiquement aux exigences des batteries destinées aux véhicules électriques ; des grades ont également été développés pour d'autres applications telles que pour les outils électriques et les téléphones cellulaires.

Ces différents grades GNSE ont été développés à partir du concentré de graphite naturel de Mason Graphite (<106 µm, obtenu via des productions pilotes du minerai du Lac Guéret) comme matière première et répondent aux exigences de l'industrie :

- Masse volumique apparente tapée supérieure à 1 g/cm³ ;
- Pureté supérieure à 99,95% de carbone ;
- Capacité réversible entre 355 et 360 mAh/g (milliampères-heure par gramme, pour laquelle la capacité maximale théorique est de 372) ;
- Distribution granulométrique adéquate de 10 à 30 µm ;
- Facteur de forme approprié, forme, taille et volume des particules ; et
- Surface spécifique inférieure à 3 m²/g.

Des microphotographies des grades GNSE de Mason Graphite sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.masongraphite.com/projects/photo-gallery/default.aspx>.

Installation de production pilote GNSE

Mason Graphite a mis en service sa toute nouvelle usine pilote de micronisation – sphéronisation – classification. Cette usine pilote, installée dans la région de la Ville de Québec, servira à produire des échantillons de graphite sphérique en grandes quantités pour des clients potentiels avec lesquels la Société est en discussion. Cette usine permettra de réduire significativement les délais de mise à disposition des échantillons et d'adapter les propriétés des produits aux spécifications très diversifiées des utilisateurs.

Par ailleurs, de nouveaux lots de graphite sphérique enrobé, répondant aux exigences très sévères des batteries Li-Ion pour véhicules électriques, ont été produits récemment. Ces nouveaux résultats démontrent à nouveau l'efficacité et la reproductibilité des procédés de purification, de micronisation, de sphéronisation, de classification et d'enrobage développés pour traiter le graphite du Lac Guéret.

Mason Graphite a démarré une étude technique et économique sur la future usine de 2^e transformation. Cette étude, qui s'échelonnera sur plusieurs mois, a comme objectifs d'industrialiser les procédés, maximiser la réutilisation des réactifs et définir les besoins en traitements des effluents

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

Depuis le début de ces travaux, la Société a encouru les dépenses suivantes :

	Produits de graphite à valeur ajoutée		
	Dépenses	Aides gouvernementales	Nettes
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2015	229 246	41 000	188 246
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2016	30 552	9 000	21 552
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2017	1 107 683	290 936	816 747
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2018	1 068 132	334 366	733 766
Pour la période de neuf mois close le 31 mars 2019	1 137 778	164 586	973 192
	3 573 391	839 888	2 733 503

D) RELATIONS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS

Le 16 juin 2017, la Société et le Conseil des Innus de Pessamit ont signé l'entente Mushalakan, une entente sur les répercussions et les avantages (« ERA ») découlant de l'entente de coopération entre les parties conclue en 2014.

L'entente Mushalakan, négociée directement entre le Conseil de Pessamit et les dirigeants de Mason Graphite, reflète la volonté des parties de travailler en étroite collaboration pour s'assurer que le projet minier de graphite du Lac Guéret soit un succès et profite à la communauté de Pessamit et à la population de Manicouagan.

Dans le cadre de l'entente Mushalakan, les deux parties s'engagent à développer une stratégie spécifique de formation et d'emploi pour les Pessamiuilnut. Cette stratégie sera élaborée de manière à assurer des possibilités d'emploi à tous les niveaux pour les Pessamiuilnut et à encourager leur maintien et leur avancement dans le cadre du projet. En plus de la stratégie, cette entente permettra aux Innus de Pessamit de participer concrètement au projet, à travers des opportunités d'affaires et garantira des bénéfices financiers et socio-économiques justes et équitables. Ces derniers vont promouvoir et protéger les droits, le mode de vie et la culture des Pessamiuilnut en plus de soutenir le développement économique des générations présentes et futures.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

2. RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Note : Dans les états financiers intermédiaires résumés pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018 (note 9), la Société a effectué des ajustements trimestriels pour les trimestres clos le 30 septembre 2017, le 31 décembre 2017 et le 31 mars 2018.

Comparaison des trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018

La Société a totalisé un profit de 2 059 581 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019. Cela se compare à un profit de 2 160 318 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018 pour une variation de 100 737 \$. Vous trouverez ci-après les principales variances :

	Trimestre clos le 31 mars 2019 \$	Trimestre clos le 31 mars 2018 \$	Variance \$	
Rémunération fondée sur des actions	37 989	192 565	(154 576)	Pendant la période courante, aucune option n'a été octroyée.
Frais d'étude sur les produits de graphite à valeur ajoutée	433 541	292 909	140 632	Tel que prévu, la Société a engagé plus de dépenses pour des travaux de produits de graphite à valeur ajoutée au cours de ce trimestre.
Frais de recherche et développement	1 088	368 344	(367 256)	Tel que prévu, la Société a engagé moins de dépenses sur le projet de valorisation des résidus miniers.
Charges financières nettes	(76 965)	(2 783 417)	2 706 452	Expliqué par le dérivé des débetures convertibles dû à des mises à jour dans les hypothèses d'évaluation (le prix de l'action de LLG est passé de 0,55 \$ à 0,42 \$ au cours du trimestre courant alors qu'au cours du trimestre 2018, LLG est passé de 2,45 \$ à 1,89 \$). Au cours du trimestre courant, la Société a enregistré un gain de 76 965 \$ sur le dérivé tandis que pendant le trimestre 2018, un gain de 2 783 417 \$ a été enregistré.
Gain à la dilution d'une entreprise associée	(3 620 000)	(1 265 000)	(2 355 000)	Le 11 janvier 2019, NanoXplore Inc. a complété un placement privé de 16 144 800 actions ordinaires à un prix de 1,30 \$ par action pour un produit brut de 20 988 240 \$. À la suite de cette transaction et d'exercices de bons de souscription et d'options, la participation de la Société dans NanoXplore est passée de 22% à 19%.
Autres charges et produits	1 164 766	1 034 281	130 485	La variation des autres postes de produits et charges est non significative.
Total	(2 059 581)	(2 160 318)	100 737	

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

Comparaison des périodes de neuf mois closes les 31 mars 2019 et 2018

La Société a totalisé un profit de 2 750 274 \$ pour la période de neuf mois close le 31 mars 2019. Cela se compare à une perte de 1 056 308 \$ pour la période de neuf mois close le 31 mars 2018 pour une variation de 3 806 582 \$. Vous trouverez ci-après les principales variances :

	Période de neuf mois close le 31 mars 2019 \$	Période de neuf mois close le 31 mars 2018 \$	Variance \$	
Rémunération fondée sur des actions	97 912	643 122	(545 210)	Pendant la période courante, aucune option n'a été octroyée.
Frais d'étude sur les produits de graphite à valeur ajoutée	1 137 778	804 878	332 900	Tel que prévu, la Société a engagé plus de dépenses pour des travaux de produits de graphite à valeur ajoutée au cours de cette période de neuf mois.
Production de graphite naturel pour les clients et tests	175 411	448 169	(272 758)	Tel que prévu, la Société a engagé moins de dépenses pour la production de graphite naturel et les tests.
Frais de recherche et développement	329 426	128 404	201 022	Tel que prévu, la Société a engagé plus de dépenses sur le projet de valorisation des résidus miniers. Projet actuellement en recherche et développement.
Perte nette (gain net) sur actifs financiers	834 000	(1 263 000)	2 097 000	Perte sur la valeur des bons de souscription de NanoXplore détenus par la Société, principalement due à la baisse du titre boursier entre le 30 juin 2018 et le 31 mars 2019 (1,90 \$ à 1,26 \$), comparativement à la même période de 2018 (0,45\$ à 1,81\$).
Charges financières nettes (gain net)	(2 384 688)	810 075	(3 194 763)	Expliqué par le dérivé des débetures convertibles dû à des mises à jour dans les hypothèses d'évaluation (le prix de l'action de LLG est passé de 1,35 \$ à 0,42 \$ au cours de la période de 9 mois alors qu'au cours de la période de 9 mois 2018, LLG est passé de 1,71 \$ à 1,89 \$). Au cours de la période de 9 mois, la Société a enregistré un gain de 2 384 688 \$ sur le dérivé tandis que pendant la période de 9 mois 2018, une perte de 810 075 \$ a été enregistrée sur le dérivé

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
 Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018
 (en dollars canadiens)

	Période de neuf mois close le 31 mars 2019 \$	Période de neuf mois close le 31 mars 2018 \$	Variance \$	
Profit à la dilution d'une entreprise associée	(5 330 000)	(2 753 000)	(2 577 000)	Au cours de la période de neuf mois, NanoXplore a acquis la Société Sigma Industries Inc. et payé partiellement l'acquisition en émettant des actions De plus, le 11 janvier 2019, NanoXplore Inc. a complété un placement privé de 16 144 800 actions ordinaires à un prix de 1,30 \$ par action pour un produit brut de 20 988 240 \$. À la suite de ces transactions et d'exercices de bons de souscription et d'options au cours de la période courante, la participation de la Société dans NanoXplore est passée de 24% à 19%.
Autres charges et produits	2 389 887	2 237 660	152 227	Légère augmentation nette des autres charges.
Total	(2 750 274)	1 056 308	(3 806 582)	

3. SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	Mar 31, 19 T3	Dec 31, 18 T2	Sept 30, 18 T1	June 30, 18 T4
	(note 1)		(note 2)	(note 3)
Perte (profit) nette de la période	(2 059 581 \$)	568 233 \$	(1 258 926 \$)	59 245 \$
Perte (profit) par action (de base et diluée)	(\$0,01)	0,01 \$	(\$0,01)	0,00 \$

	Mar 31, 18 T3	Dec 31, 17 T2	Sept 30, 17 T1	June 30, 17 T4
	(note 4)	(note 5)	(note 6)	(note 7)
Perte nette de la période	(2 160 318 \$)	1 513 557 \$	1 703 069 \$	2 913 372 \$
Perte par action (de base et diluée)	(\$0,01)	0,01 \$	0,01 \$	0,03 \$

note 1: Le profit exceptionnel s'explique principalement par le gain sur dilution de 3 620 000 \$ dans NanoXplore à la suite de transactions sur son capital-actions.

note 2: Le profit exceptionnel s'explique principalement par le gain de 1 202 723 \$ sur le dérivé incorporé enregistré au cours du trimestre en raison des changements dans les hypothèses d'évaluation (le cours de l'action a diminué au cours du trimestre) et un gain sur dilution de 1 650 000 \$ dans NanoXplore Inc. à la suite de transactions sur son capital-actions.

note 3: La perte moins élevée s'explique principalement par le gain de 2 469 170 \$ sur le dérivé incorporé enregistré au cours du trimestre en raison des changements dans les hypothèses d'évaluation (le cours de l'action a diminué significativement au cours du trimestre) partiellement compensée par des dépenses élevées, mais prévues pour la production de graphite naturel pour les clients et des tests (1 136 058 \$).

note 4: Le profit exceptionnel s'explique principalement par le gain de 2 783 417 \$ sur le dérivé incorporé enregistré au cours du trimestre en raison des changements dans les hypothèses d'évaluation (le cours de l'action a diminué significativement au cours du trimestre) et d'un profit sur dilution de 1 265 000 \$ sur la disposition présumée de la participation de la Société dans NanoXplore Inc. partiellement compensée par une hausse générale des dépenses.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

note 5: La perte plus élevée s'explique principalement par la perte de 1 527 519 \$ sur le dérivé incorporé enregistrée au cours du trimestre en raison des changements dans les hypothèses d'évaluation (le cours de l'action a augmenté significativement au cours du trimestre) partiellement compensée par un gain sur actifs financiers de 987 000 \$

note 6: La perte plus élevée s'explique principalement par la perte de 2 065 973 \$ sur le dérivé incorporé enregistrée au cours du trimestre en raison des changements dans les hypothèses d'évaluation (le cours de l'action a augmenté significativement au cours du trimestre) et des travaux sur le graphite à valeur ajoutée (345 306 \$) partiellement compensée par le profit à la dilution d'une entreprise associée (1 408 000 \$).

note 7: La perte plus élevée s'explique principalement par la perte de 1 346 240 \$ sur le dérivé incorporé enregistrée au cours du trimestre en raison des changements dans les hypothèses d'évaluation (le cours de l'action a augmenté significativement au cours du trimestre), des travaux sur le graphite à valeur ajoutée (314 234 \$) et la production de graphite naturel pour les clients et des tests (237 028 \$).

Chaque trimestre a été préparé conformément aux normes IFRS telles que publiées par le IASB. La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers intermédiaires résumés selon les normes IFRS. La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société est le dollar canadien.

4. FLUX DE TRÉSORERIE

<u>Entrées et sorties de trésorerie</u>	<u>Périodes de neuf mois closes les 31 mars</u>	
	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant les variations du fonds de roulement	(2 886 896)	(2 417 611)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(679 296)	(253 137)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(3 566 192)	(2 670 748)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	106 600	43 666 300
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(18 487 642)	(8 764 017)
Variation de la trésorerie	(21 947 234)	32 231 535

Activités opérationnelles

Pour la période de neuf mois close le 31 mars 2019, les sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles ont augmenté de 469 285 \$ avant les variations des éléments hors trésorerie comparativement à la même période de l'an dernier (de 2 417 611 \$ en 2018 à 2 886 896 \$ en 2019). Cette augmentation s'explique principalement par une hausse des activités de l'entreprise pour le projet de valeur ajouté.

Pour les périodes de neuf mois closes les 31 mars 2019 et 2018, les éléments hors trésorerie ont augmenté de 679 296 \$ et de 253 137 \$ respectivement. Cette variation s'explique principalement par la diminution des crédettes.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

Activités de financement

Pour la période de neuf mois close le 31 mars 2019, les entrées de trésorerie provenant des activités de financement ont été de 106 600 \$ comparativement à des entrées de trésorerie de 43 666 300 \$ pour la période correspondante de l'an dernier. Au cours de la période courante de 9 mois, 220 000 options ont été exercées pour un montant de 105 600 \$ (prix moyen de 0,48 \$). Pour la période correspondante de l'an dernier, un financement de 45 M\$ brut avait été obtenu en janvier 2018.

Activités d'investissement

Pour la période de neuf mois close le 31 mars 2019, les sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont chiffrées à 18 487 642 \$ comparativement à 8 764 017 \$ pour la période correspondante de l'an dernier. Au cours de la période de neuf mois de l'année courante, 18 487 642 \$ ont été dépensés sur le développement du projet du Lac Guéret. Pour la période correspondante de l'année passée 2 000 065 \$ ont été investis dans NanoXplore Inc. et 6 716 709 \$ dans le projet du Lac Guéret.

5. SITUATION FINANCIÈRE

	<u>31-mars-19</u>	<u>30-juin-18</u>
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Trésorerie (note 1)	18 525 985	40 473 219
Autres actifs courants	541 342	1 238 220
Total de l'actif courant	19 067 327	41 711 439
Actif financier par le biais du résultat net	637 000	1 471 000
Participation dans une entreprise associée (note 2)	8 195 735	3 994 235
Immobilisations corporelles (note 3)	74 548 892	51 783 149
Total de l'actif courant	102 448 954	98 959 823
Total du passif	12 718 693	12 433 522
Capitaux propres	89 730 261	86 526 301

Note 1: La diminution de la trésorerie s'explique par la hausse des activités dans le projet du Lac Guéret et le projet de graphite à valeur ajoutée.

Note 2: L'augmentation de la participation dans une entreprise associée s'explique par des gains sur dilution, NanoXplore ayant fait plusieurs transactions sur son capital-actions.

Note 3: L'augmentation s'explique par les dépenses engagées pour le projet du Lac Guéret.

6. LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

La propriété du Lac Guéret est à l'étape du développement depuis le 30 juin 2017, ce qui signifie que la Société, sans revenu d'exploitation, dépend entièrement du financement externe pour son programme de développement. Jusqu'à présent, elle a eu recours à l'émission au comptant de capitaux propres, à l'emprunt, aux fonds reçus du Gouvernement du Québec sous forme de crédits d'impôt liés aux ressources et de crédits d'impôt minier pour les frais d'exploration admissibles et aux fonds obtenus des bons de souscription d'action et des options exercées.

Au 31 mars 2019, le fonds de roulement de la Société se chiffrait à 8 857 634 \$, son déficit accumulé s'établissait à 29 108 626 \$ et le bénéfice net s'élevait à 2 750 274 \$ pour la période de neuf mois close à cette date. Le fonds de roulement comprend un montant de trésorerie de 18 525 985 \$.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

Au 31 mars 2019, la direction estime que la Société dispose des fonds suffisants pour respecter ses obligations, ses dépenses d'opération et pour certaines dépenses de développement au moment de leurs échéances pour les 12 prochains mois. La capacité de la Société à poursuivre ses activités de développement, d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction de son projet du Lac Guéret dépend de la capacité de la direction à obtenir du financement additionnel, ce qu'elle croit pouvoir effectuer, notamment au moyen de partenariats stratégiques, d'ententes de coentreprises, de financement de projet par emprunt, de financement par redevances ou d'autres options offertes par les marchés financiers. La direction cherche actuellement de telles sources de financement. La Société a retenu les services de la Financière Banque Nationale (FBN) en tant que conseiller financier pour guider ses efforts de financement. Bien que la direction ait déjà réussi à obtenir du financement par le passé, rien ne garantit qu'elle y parviendra à l'avenir, ni que ces sources de financement ou ces mesures seront offertes à la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour cette dernière.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Pour une description détaillée des instruments financiers et de la gestion du risque associés à la Société et à ses activités, se reporter à la note 17 « *Instruments financiers et gestion des risques* » des états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017 et la note 8 des états financiers intermédiaires résumés pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018. La Société n'a pas connaissance de changements importants quant aux instruments financiers et la gestion des risques présentés en ces dates.

8. ARRANGEMENTS NON COMPTABILISÉS

En date du présent Rapport de gestion, la Société n'a pas d'arrangement non comptabilisé.

9. TRANSACTIONS PROPOSÉES

En date du présent Rapport de gestion, la Société n'envisage pas de conclure de transactions majeures.

10. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES D'IMPORTANCE CRITIQUE

Pour une description détaillée des jugements et estimations comptables d'importance critique, se reporter à la note 3 « *Jugements et estimations comptables d'importance critique* » des états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017. La Société n'a pas eu à faire de jugement, d'estimation et d'hypothèse significatif dans des domaines autres que ceux mentionnés dans les états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017.

11. NOUVELLES NORMES COMPTABLES IMPORTANTES

Une nouvelle politique comptable significative a été adoptée durant cette période : Instruments financiers. Voir section 2 des États financiers.

Pour une description détaillée des normes comptables importantes adoptées, se reporter à la note 2 « *Sommaire des principales méthodes comptables* » des états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

12. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 27 mai 2019, la Société a :

- a) 136 227 585 actions ordinaires émises et en circulation;
- b) 7 253 333 options en circulation expirant entre le 27 mai 2019 et le 4 avril 2023 et à des prix d'exercice variant de 0,38 \$ à 2,54 \$ (le prix d'exercice moyen pondéré est de 0,92\$). Si les options étaient exercées, 7 253 333 actions seraient émises pour un montant 6 673 066 \$;
- c) des débetures pour 3 950 000 \$ convertibles en actions ordinaires à un prix de conversion de 0,845 \$ expirant le 11 juin 2019. Si les débetures étaient converties, 4 674 556 actions ordinaires seraient émises.

13. RISQUES ET INCERTITUDES

Les activités de la Société sont de nature spéculative en raison du degré élevé de risque inhérent à l'acquisition, au financement, à l'exploration, au développement et à l'exploitation de toute propriété minière. Ces facteurs de risque menacent les résultats d'exploitation de la Société et peuvent entraîner des situations qui contrastent considérablement avec le contenu des énoncés prospectifs qui la concernent.

Pour une description détaillée des risques et incertitudes, se reporter à la section « Risques et incertitudes » du rapport de gestion pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017. La Société n'a pas connaissance de changements défavorables importants quant aux risques et incertitudes présentés en cette date.

14. RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

L'équipe de direction répond des renseignements figurant au présent Rapport de gestion, notamment les états financiers. Dans le cadre de leur préparation, elle doit parfois se fonder sur des estimations en vue de déterminer la valeur attendue de certains actifs ou éléments de passif. L'équipe de direction est d'avis que lesdites estimations ont été établies de bonne foi et sont bien expliquées dans les États financiers.

Contrairement aux dispositions du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (« NI 52-109 »), l'attestation de base pour émetteur émergent ne comprend aucune déclaration relativement à l'établissement et au respect des contrôles et des procédures de communication ni des contrôles internes en matière de rapports financiers. Plus précisément, les responsables de la certification qui remplissent ledit certificat ne déclarent rien relativement à la tenue de ce qui suit :

- quelque contrôle ou autre procédure visant à prouver de façon raisonnable que les renseignements que la Société doit présenter dans ses rapports annuels, intermédiaires ou autres soumis en vertu des lois sur les valeurs mobilières sont enregistrés, traités, résumés et présentés selon les délais que prescrivent les lois;
- quelque processus attestant de façon raisonnable la fiabilité des rapports financiers ni la préparation des États financiers aux fins de diffusion externe conformément aux PCGR de la Société.

Il incombe aux responsables de la certification de la Société de veiller à la mise en place de processus les informant convenablement afin de soutenir les déclarations figurant au certificat. Les investisseurs doivent savoir que la conception et la mise en place de tels processus par ces responsables, au service d'un émetteur émergent, sont soumises à des limites quant à la rentabilité.

Les contrôles et procédures de communication et les contrôles internes en matière de rapports financiers selon le *Règlement 52-109* peuvent entraîner des risques pour la qualité, la fiabilité, la transparence et la promptitude des rapports intermédiaires, annuels et autres en vertu des lois sur les valeurs mobilières.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

15. APPROBATION

Le conseil d'administration supervise les activités de la direction à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes par l'entremise d'un comité d'audit. Celui-ci rencontre la direction chaque trimestre et les auditeurs indépendants chaque année afin d'examiner la portée et les résultats de l'audit annuel ainsi que les états financiers annuels et intermédiaires résumés et tout autre rapport financier ou contrôle interne avant l'approbation du conseil d'administration et la distribution aux actionnaires. Le conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés non audités pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018 et la déclaration figurant au présent Rapport de gestion.